

SOMMAIRE

- .2. CONSEIL DE VILLE
- .3. EN BREF...
- .4 et 5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- .6. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
- .7. TRAVAUX PUBLICS
- .8. BOTTIN MUNICIPAL
Liste des organismes

PROGRAMME - AGENDA
SPORTS - LOISIRS - CULTURE
PLEIN AIR



LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ....

Voir le programme des événements de l'été de la Ville et des organismes
Voir la page arrière du Programme-Agenda

BONNE NOUVELLE

Une Maison des Jeunes pour le secteur Sainte-Véronique
Voir page 3



UN PLAN VERT POUR LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

La Ville de Rivière-Rouge a présenté en février dernier, le 1^{er} Plan Vert de la région.

Citoyens et commerçants êtes-vous prêts à agir pour maintenir un environnement de qualité et assurer un développement durable ?
Voir page 4



Ville de Rivière-Rouge

Chers Riverougeoises et Riverougeois,

À l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, notre petite famille s'est agrandie depuis quelques mois ! Tour à tour, quatre de nos employé(e)s sont devenus mère, pères et grand-maman par alliance. Félicitations à Sophie La Beaume, Patrick Cyr, Yves Séguin et Diane Bélanger. Profitez au maximum de ces petits bonheurs !

Ce beau printemps nous stimule encore plus à offrir à tous les utilisateurs de la route 117, tout comme celle du contournement, une vitrine complète de nos services et points d'intérêt de la Ville par le biais d'un affichage adéquat. Dossier présentement à l'étude, l'administration de la Ville et le ministère des Transports ont multiplié les rencontres afin de faire avancer ce dossier. Dans un deuxième temps, les commerçants seront mis à profit dans le but d'en arriver à une entente finale. Je tiens à souligner l'excellente collaboration de tous les partenaires dans ce projet.

Toujours dans la poursuite de nos efforts pour l'atteinte de nos objectifs et orientations, je ne cesserai jamais d'insister sur le fait que nous devons tout mettre en œuvre pour continuer de prendre soin de nos aînés. Une foule de gestes sont significatifs et rassurants pour eux. Discuter avec eux de leurs craintes, besoins ou souhaits, les encourager à demeurer actifs brisant ainsi l'isolement, un petit coup de fil pour avoir de leurs nouvelles ou pourquoi ne pas les inviter à prendre une marche ! Assurez-vous que leur résidence est adaptée à leur condition physique et qu'elle est sécuritaire, etc. Il existe dans notre région via le CSSS d'Antoine Labelle un réseau de services intégrés pour les personnes âgées « Accueil santé ». Une ligne sans frais où l'on saura vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les ressources appropriées : 1 800 567 4561. Soyez informés !

Un projet pour la construction d'une nouvelle école secondaire à Rivière-Rouge ? La Ville de

Rivière-Rouge veut promouvoir la construction d'une nouvelle école secondaire dans le but de séparer le primaire du secondaire, de lui donner une nouvelle vocation et d'attirer de nouvelles familles dans la Vallée de la Rouge. Cette nouvelle école donnerait de meilleures chances de succès aux étudiants et empêcherait l'exode des familles à l'extérieur de notre région. Pour aller de l'avant, nous espérons obtenir la collaboration de tous les parents, enfants, grands-parents et citoyens ainsi que les conseils municipaux, nos commissaires d'école et nos enseignants afin de mener ce dossier à terme, et ce, au bénéfice de la population de la Vallée de la Rouge.

Depuis le mois de septembre, grâce à la collaboration de Mme Carine Lachapelle, directrice adjointe au Service d'urbanisme et d'environnement, et de Mme Pauline Mercuri, stagiaire française, le premier Plan Vert des Hautes-Laurentides a été réalisé ! L'enjeu, le plus grand en fait, est que l'atteinte des objectifs et la réalisation du Plan Vert nécessitent la mobilisation et l'engagement de tous : citoyens, employés et élus municipaux. Dans un avenir très proche, la Ville reverdira son centre-ville par la plantation d'arbres conformes en tenant compte du réseau d'aqueduc et d'égout. C'est ensemble que nous ferons de la Ville de Rivière-Rouge un modèle en matière de politique environnementale territoriale, dans une perspective de développement durable et de protection de notre environnement. Soyons pour ceux qui nous regardent « Un présent plein d'avenir ».

Deux dates à inscrire à votre agenda ! Vous êtes cordialement invités à la Marche de la Mémoire qui a déjà 6 ans ! Elle a pour but de supporter les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches, afin de leur offrir notre soutien et surtout l'espoir. J'ai le privilège d'être la présidente d'honneur et à ce titre, je vous invite chaleureusement à venir marcher

Conseil municipal

suite de la page 1

avec nous afin de perpétuer ce rendez-vous annuel en posant des actions concrètes et essentielles afin de soutenir les personnes touchées par cette maladie. Merci de votre support. On se voit le 27 mai à la Gare de Rivière-Rouge dès 12 h 30.

Le mercredi 11 juillet, vous êtes également attendus au Tournoi de golf de la Sûreté du Québec, au profit des Maisons des Jeunes de la région. Venez-vous amuser, c'est pour une bonne cause !

Joignez-vous à nous et participez en grand nombre à une panoplie d'événements qui se dérouleront tout au cours des prochains mois. Pour n'en citer que quelques-uns : notre Fête nationale du Québec, Fête Champêtre, festival Classique, fête de la Pêche, le marché des Artisans, etc. Des rendez-vous à ne pas manquer !

Consultez ce bulletin pour plus d'informations.

À vous tous, je souhaite un été ensoleillé et du bon temps, et si les idées vous manquent, visitez notre site Internet où vous trouverez une grande variété d'activités à faire tout près de chez vous. Soyez prudents dans vos déplacements. Le conseil municipal ainsi que tout le personnel de la Ville de Rivière-Rouge et moi-même vous souhaitent une saison estivale épatante !

Déborah Bélanger,
Mairesse



MAIRESSE – MME DÉBORAH BÉLANGER

En plus d'être d'office sur tous les comités, la mairesse oeuvre plus spécifiquement sur les comités suivants :

POUR LA VILLE : Présidente et responsable de la Corporation de développement économique de la Rouge (CDER), de la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) et de la Table de concertation des VHR des Laurentides. Membre de la CRÉ des Laurentides et de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. Responsable du Comité relatif à la construction de la future école secondaire.

POUR LA MRC D'ANTOINE-LABELLE : Préfète adjointe. Présidente du Comité du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Présidente de l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon. Membre du Centre local de développement de la MRCAL (CLD). Comité de sécurité publique. Commission des Ressources naturelles et du territoire des Laurentides (CRNTL). Association touristique des Laurentides (ATL).

POUR L'UMQ : Présidente du Caucus des municipalités locales de l'UMQ., Représentante du Caucus des municipalités locales à l'exécutif de l'UMQ. Commission des Assises 2012. Commission de l'aménagement et des transports.

Personne désignée : Par le ministre de la Justice du Québec pour célébrer les mariages et unions civiles



CONSEILLER SIÈGE # 1 YVES SIGOUIN

RESPONSABLE : Comité de la future maison des Aînés. Comité des finances. Comité élargi de la forêt de proximité relevant de la MRC d'Antoine-Labelle. Dossier des véhicules hors route. Plein Air Haute-Rouge. Conseil d'administration du Transport Adapté et Collectif des Laurentides (TA&CL).



CONSEILLER SIÈGE # 4 DIANE GARGANTINI

RESPONSABLE : Comité de pilotage de la démarche de la Ville à titre de Municipalité amie des aînés (MADA) et Comité sur la politique familiale. Comité des relations avec la Société de Développement Commercial (S.D.C.) de Rivière-Rouge. Comité Villes et Villages en santé.



CONSEILLER SIÈGE # 5 NORMAND GIROUARD

RESPONSABLE : Comité d'évaluation de postes. Comité de vigilance de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR). Comité des services techniques (voirie), d'embellissement et d'horticulture.



CONSEILLER SIÈGE # 2 NORMAND GRAVEL

PRÉSIDENT : Comité chargé d'autoriser les demandes de démolition d'immeubles créé par le règlement numéro 143

RESPONSABLE : Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE). Comité technique d'urbanisme et d'environnement. Comité de mesures d'urgence (avec la MRC d'Antoine-Labelle). Comité de sécurité publique.



CONSEILLER SIÈGE # 6 ANDRÉ TREMBLAY

Vice-président et responsable de la Fédération des Villages-relais du Québec.

RESPONSABLE : Centre régional de services aux bibliothèques publiques (C.R.S.B.P.) des Laurentides inc. Comité action persévérance scolaire. Comité Culturel de Rivière-Rouge. Comité d'Action Local (CAL) Mont-Laurier - Rivière-Rouge : Sous-Comité de Rivière-Rouge. Comité de suivi pour le Village-relais. Comité des loisirs et de la culture. Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière- Rouge

Personne désignée : Par le ministre de la Justice du Québec pour célébrer les mariages et unions civiles



CONSEILLER SIÈGE # 3 DENIS LACASSE

RESPONSABLE : Comité Camping Sainte-Véronique. Comité des relations de travail. Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement.





DERNIÈRE HEURE

Au moment d'aller sous presse, nous avons appris que le Tournoi de Golf de la Sûreté du Québec aura lieu au Golf de Nominique, mercredi 11 juillet 2012, sous la présidence d'honneur de la mairesse, Mme Déborah Bélanger. La bonne nouvelle est que l'ensemble des profits de la journée seront remis aux Maisons des Jeunes de la Vallée de la Rouge. Pour plus de détails, consultez vos médias régionaux.

Carrefour d'information pour les aînés

Pensions, supplément du revenu, dossier médical, succession, besoin d'aide domestique, gardiennage à court et long terme, soutien individuel, psycho social, santé physique ou mental, etc., voilà quelques exemples de dossiers pour lesquels les aînés de la région pourront obtenir de l'information et de l'accompagnement tout au long de leurs démarches.

UN SEUL NUMÉRO : 1 800 567.4561



Païement des taxes municipales

Le deuxième versement de vos taxes municipales était échu le 1^{er} mai 2012. Afin d'éviter des intérêts et pénalités, si ce n'est déjà fait, acquittez-le, le plus tôt possible. Si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez communiquer avec la trésorière, Mme Nicole Bouffard, au 819 275.2929 poste 237.

Voici également une solution qui pourrait vous intéresser. C'est un service indépendant de la Ville et très sécuritaire. Vous pouvez adhérer au Tax-O-Matic qui vous permet de payer vos taxes municipales ou scolaires par versement (12, 26 ou 52 par année) ou par paiements pré-autorisés aux dates de versement.

Pour aussi peu que 0.50 \$ par prélèvement, Perceptech s'occupera de vos taxes. Des formulaires d'autorisation sont disponibles aux bureaux de la Ville.

VOICI LES PROCHAINES DATES D'ÉCHÉANCE POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES :

1^{er} juillet 2012 et 1^{er} octobre 2012

DATES VENTES-DÉBARRAS (VENTES DE GARAGE)

Les ventes-débarras (ventes de garage) sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge sont permises aux dates suivantes : 18,19, 20 et 21 mai • 27, 28, 29 et 30 juillet, 31 août, 1^{er}, 2 et 3 septembre 2012 Sans nécessité de permis et certificat.

Une Maison des Jeunes

DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Bonne nouvelle pour les jeunes et les familles du secteur Sainte-Véronique. En effet, la Ville de Rivière-Rouge, en collaboration avec le « Carrefour Jeunesse Desjardins », travaille depuis plusieurs mois à la relance d'une Maison des Jeunes pour le secteur Sainte-Véronique.

Plusieurs acteurs importants du milieu appuient l'initiative de la Ville. La Caisse Desjardins de la Rouge a accepté de remettre une somme de deux mille cinq cents dollars (2 500,00 \$) pour la création de ce projet. Le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, a lui aussi accepté de contribuer au financement dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, avec une somme de 27 000,00 \$.

Cette initiative, ainsi que plusieurs autres comme par exemple la gratuité des bains libres à la piscine du parc Liguori-Gervais et du patinage libre au Centre sportif s'inscrit dans les diverses actions de la Ville pour appuyer la mise en place de la future « Politique familiale de la Ville ».

L'actuel projet consiste à aménager l'étage supérieur du bureau municipal du secteur Sainte-Véronique en Maison des Jeunes, qui deviendra alors le point de services du « Carrefour Jeunesse-Desjardins ».

La transformation de ce 2^e étage obligera la Ville à entreprendre des travaux majeurs de rénovation. Ce point de services du Carrefour Jeunesse Desjardins permettra d'encadrer davantage notre jeunesse du secteur Sainte-Véronique à l'aide de personnel dynamique et compétent. La Ville de Rivière-Rouge est le maître d'œuvre du projet. Elle va cependant travailler en étroite collaboration avec la direction du Carrefour Jeunesse Desjardins qui supervisera le travail des intervenants du secteur Sainte-Véronique.

L'ouverture est prévue pour le mois de juin 2012. Pour plus d'informations, vous pourrez communiquer avec le personnel du Carrefour Jeunesse Desjardins de Rivière-Rouge au 819.275.3930.



VOUS DÉSIREZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE CULTURELLE EXTRAORDINAIRE ? VOYAGER À MÊME VOTRE SALON ? MONTRER COMMENT LES QUÉBÉCOIS VIVENT DANS LEUR QUOTIDIEN ?

Offert aux Européens, le Village d'accueil des Hautes-Laurentides propose une formule novatrice de vacances de groupe, axée sur la rencontre de Québécois dans leur environnement naturel, culturel et familial.

Le Village d'accueil a grandement besoin de familles hôtes dans toute la MRC d'Antoine-Labelle pour les mois de mai à octobre 2012 afin d'offrir l'hébergement aux touristes que nous accueillerons. Une compensation financière monétaire vous sera remise.

LE RÔLE DE LA FAMILLE HÔTE CONSISTE PRINCIPALEMENT À :

- ☒ Accueillir le touriste à son arrivée ;
- ☒ Offrir le repas du soir, ainsi que le petit-déjeuner ;
- ☒ Fournir l'hébergement pour la nuit ;
- ☒ Assurer le transport à l'arrivée et au retour de leurs hôtes.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À COMMUNIQUER AVEC

SUZANNE PARISÉ AU : 819 585.2157, poste 3 ••• www.villagedaccueil.com



La Coopérative Défi-Autonomie d'Antoine-Labelle

La Coopérative Défi-Autonomie d'Antoine-Labelle a un besoin criant de travailleuses ou de travailleurs en « présence-surveillance à domicile » dans les secteurs de la Rouge et de personnel en entretien ménager. Défi-Autonomie est une coopérative de solidarité dont le but premier est d'offrir des services d'aide domestique : entretien ménager, travaux extérieurs, préparation de repas, commissions et accompagnement, etc. moyennant des frais variables selon vos revenus. Vous désirez vous impliquer ou obtenir leurs services, faites le 1 877 623.6681, ils sont là pour vous !

SERVICE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

Le Service d'urbanisme est responsable d'informer et d'appliquer les lois et règlements applicables.

Il joue un rôle essentiel en planification, en aménagement et en développement du territoire.

SITUÉ AU 259, RUE L'ANNONCIATION SUD,
NOUS SOMMES OUVERTS DE 8 H 00 À 12 H 00
ET DE 13 H 00 À 16 H 30.

ENSEIGNES ET PIIA

PIIA-01 S'APPLIQUANT AU SECTEUR DU CENTRE-VILLE (SECTEUR L'ANNONCIATION) ET DU NOYAU VILLAGEOIS (SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE)

Il se localise le long du Parc linéaire le P'tit Train du Nord et la rue L'Annonciation (à partir du Centre hospitalier jusqu'au IGA), sur la montée

Marois, sur le chemin de La Macaza (des lumières jusqu'au Marché aux puces) et sur le boulevard Fernand-Lafontaine (du site du Village-relais jusqu'au bureau municipal).

PIIA-02 S'APPLIQUANT AUX PORTES D'ENTRÉES PRINCIPALES DU CENTRE-VILLE DU SECTEUR L'ANNONCIATION ET À LA PORTE D'ENTRÉE DU NOYAU VILLAGEOIS DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Il se localise à partir du Centre hospitalier jusqu'au carrefour giratoire vers Nominingue, à partir d'Automobile Boileau Ltée jusqu'aux Maisons Usinées Côté et à partir du Café Marie-Dan jusqu'au site du Village-relais.

Ces deux PIIA (01 et 02) concernent les subdivisions, l'implantation, le cadre bâti, les formes architecturales, les modifications à une construction, les matériaux de revêtement, les couleurs, l'unité visuelle du secteur ainsi que l'affichage.

PIIA-03 S'APPLIQUANT AUX SOMMETS ET VERSANTS DE MONTAGNE

Ce PIIA concerne les opérations cadastrales, l'implantation des bâtiments et l'aménagement des terrains de même que le cadre bâti avec l'environnement naturel.

Tout PIIA est une évaluation qualitative lors d'une demande de permis ou de certificat. **LES RECOMMANDATIONS DU CCUE ET LA DÉCISION DU CONSEIL SONT NÉCESSAIRES** avant l'émission du permis ou du certificat.

Plan vert

Le Plan Vert a pour objectif de réduire l'impact des activités humaines de la Ville sur l'environnement. Un inventaire des actions déjà mises en application et prévues dans un avenir proche a été réalisé pour savoir comment améliorer les efforts déjà accomplis. Il propose donc un premier programme d'actions qui permettra de maintenir la qualité certaine de l'environnement de Rivière-Rouge.

Six thèmes sont abordés dans le Plan : la gestion municipale interne, la lutte contre le changement climatique, la gestion du patrimoine naturel, des déchets, de l'eau et celle des sols.

Les citoyens peuvent tester leur « éco-responsabilité » en répondant au test « SUIS-JE UN ÉCO-CITOYEN ? »

Les commerçants peuvent s'engager, par écrit, à réduire leur consommation d'électricité et d'eau en modifiant leur comportement et leur matériel.

Ou consulter le site Internet de la Ville.

Le Plan Vert doit continuellement être amélioré : les actions réalisées doivent être remplacées par des actions à réaliser, actions permettant d'aller plus loin.

ÉCRIVEZ-NOUS À

planvert@riviere-rouge.ca pour tout commentaire et suggestions ou consulter le site Internet de la Ville.

Aides-financières PROJETS ENVIRONNEMENT 2012

Arbustes

La Ville procédera à un remboursement maximum de 60,00 \$, par propriété, pour l'achat de vingt (20) arbustes indigènes (propices à notre région) pour les propriétaires riverains d'un cours d'eau (ruisseau et lac). Tout propriétaire devra se munir d'un certificat d'autorisation pour des travaux sur la rive (gratuit). L'achat d'arbustes doit se faire dans la MRC d'Antoine-Labelle et la Vallée de la Rouge.

Le remboursement se fera dans la dernière semaine de juin 2012. Vous devrez présenter votre facture d'achat lors de votre demande de certificat d'autorisation pour des travaux sur la rive.



§ Récupérateur d'eau de pluie

La Ville distribuera des récupérateurs d'eau de pluie lors de sa Journée de l'Arbre du mois de mai 2012 moyennant une contribution citoyenne de 20,00 \$.

Surveillez notre site Internet pour plus d'informations!

§ Composteur

Remboursement de 35,00 \$ pour l'achat d'un composteur en relation avec votre propriété de la Ville. L'achat doit se faire dans un commerce de Rivière-Rouge.

Le remboursement se fera dans la dernière semaine de juin 2012 ou la dernière semaine de novembre 2012, sur présentation de la facture.



§ Toilette à faible débit

Remboursement de 40,00 \$ pour l'achat et l'installation d'une toilette à faible débit (4 litres ou 4 et 6 litres pour le résidentiel et 6 litres pour le commercial) en relation avec votre propriété de la Ville.

L'achat doit se faire dans un commerce de Rivière-Rouge. Le remboursement se fera dans la dernière semaine de juin 2012 ou la dernière semaine de novembre 2012, sur présentation de la facture.



§ Installation septique

Une aide financière de 500,00 \$ est offerte à tout propriétaire qui procédera au remplacement de son ancien système sanitaire par une installation septique conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des résidences isolées en vigueur et le tout en conformité au Règlement numéro 176 visant à aider un propriétaire à mettre en place une installation septique conforme.

§ Remplacement ou réalisation d'une nouvelle enseigne commerciale

Remboursement potentiel de 500,00 \$ pour le remplacement ou la réalisation d'une nouvelle enseigne commerciale réalisée à partir de matières naturelles comme le bois, ou de matières recyclées, réutilisées et/ou économisant l'énergie. Le tout devra être conforme au Règlement numéro 198 instaurant un programme de réhabilitation des enseignes commerciales ainsi qu'aux règlements d'urbanisme.



■ Installations septiques N'oubliez pas de **faire parvenir vos reçus de vidange de fosse septique**, tel qu'exigé par le *Règlement numéro 117 relatif au Contrôle de fréquence de vidange des fosses septiques* sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge et ce, au Service d'urbanisme de la Ville situé au 259, rue L'Annonciation Sud et au 2169, boulevard Fernand-Lafontaine à Rivière-Rouge. Nous vous rappelons que la fréquence prévue par la Loi est d'une fois aux deux (2) ans pour les résidences permanentes et d'une fois aux quatre (4) ans pour les résidences secondaires.

RIVES ET LITTORAL DES LACS, COURS D'EAU ET MILIEUX HUMIDES

La bande riveraine

La bande riveraine qui entoure nos lacs et cours d'eau (rivière, ruisseau, etc...) (de 10 ou 15 mètres selon le cas) abrite une grande biodiversité et sert de filtre naturel afin de réduire les sédiments et les apports de nutriments (phosphore, pesticides, etc...) vers le plan d'eau. Elle est essentielle à la protection et à la sauvegarde de nos plans d'eau.



NOUS VOUS RAPPELONS :

- qu'il est interdit de tondre le gazon sur les **cinq (5) premiers mètres** (de profondeur) aux abords des lacs et cours d'eau, et ce, à partir de la ligne naturelle des hautes eaux et que les propriétés riveraines doivent **procéder à la revégétalisation (d'un minimum) des cinq (5) premiers mètres** de la ligne des hautes eaux ;
- une seule fenêtre verte d'un **maximum de 5 mètres de largeur** est permise donnant accès au plan d'eau ;
- aucun remblai ou déblai n'est autorisé ;
- aucun rond de feu ne doit se localiser dans la bande de protection riveraine.

Fleur d'eau visible (algues bleu-vert)?

Si vous constatez la présence d'une fleur d'eau, communiquez au **819 275.3202** avec Mme Carine Lachapelle, directrice adjointe et responsable de l'environnement (poste 422) ou avec *Mme Amélie Vaillancourt-Lacas*, inspectrice en bâtiment et en environnement (poste 425).

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Michel Robidoux

téléphone 819.275.2929 (poste 222)

michel.robidoux@riviere-rouge.ca

URGENCE, SECTEUR L'ANNONCIATION 819.278.5200

URGENCE, SECTEUR MARCHAND 819.278.5211

URGENCE, SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE 819.278.5435

voirie@riviere-rouge.ca

CONSTRUCTION DE CHEMINS ET RUES, INCLUANT LES ENTRÉES CHARRETIÈRES

(Règlement numéro 105)

Avant de procéder à l'exécution de travaux de construction ou de réparation d'une entrée charretière, le Service des travaux publics vous rappelle que vous devez faire une demande écrite auprès de la Ville et obtenir un certificat d'autorisation dûment signé par le directeur de ce service.

NOUVEAUTÉ 2012 - le plan d'implantation de vos bâtiments pour l'obtention d'un permis de construction devra contenir la localisation de votre entrée charretière.

Collecte de matières résiduelles (ordures et recyclage)

PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE (DU 25 JUIN AU 5 SEPTEMBRE 2012), LA COLLECTE DES ORDURES SE FERA CHAQUE SEMAINE TANDIS QUE LA COLLECTE DU RECYCLAGE DEMEURERA AUX DEUX SEMAINES.

LUNDI : Secteur Marchand

MARDI : Secteur Sainte-Véronique

MERCREDI : Secteur L'Annonciation

→ Les collectes débutent dès **7 h 00 le matin**. Les bacs verts et noirs peuvent être mis au chemin au plus tôt à 19 h 00 la veille et doivent être enlevés au plus tard à la même heure le lendemain ;

→ Les bacs verts et noirs doivent être accessibles au moment de la collecte ;

→ **AUCUN BAC VERT** ne doit être utilisé pour les ordures. Ils doivent être utilisés **UNIQUEMENT pour les matières recyclables**. Pour un surplus de matières recyclables, veuillez utiliser des sacs transparents.

→ Les bacs verts et noirs sont garantis pour une période de 10 ans, suivant la date d'acquisition. Lorsque la garantie est échuë, vous pouvez vous procurer les deux (2) types de bacs au montant de 100,00 \$ chacun (non taxé), à vos deux (2) bureaux municipaux.



Collecte des volumineux

Tous les mobiliers, réservoirs à eau chaude, appareils ménagers excluant les réfrigérateurs et les appareils contenant de l'halocarbure (fréon), branches d'arbre d'une longueur maximum de 3 pieds et de 25 kg, le tout attaché, 10 sacs de gazon et de feuilles, 1 mètre cube de matériaux de construction, le tout facile à manipuler. (exclusion : la vitre et le bardeau d'asphalte).

Par contre, les items suivants ne seront pas ramassés : pneus, contenants avec des liquides, batteries d'auto, réservoirs de propane,

peinture et contenants d'huile ainsi que les appareils contenant du fréon, tels que : réfrigérateur, air climatisé, distributrice à eau, etc.

	Printemps	Automne
SECTEUR MARCHAND :	28 mai	17 septembre 2012
SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE :	29 mai	8 septembre 2012
SECTEUR L'ANNONCIATION :	30 mai	19 septembre 2012

UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins d'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, arbres, etc. est autorisée seulement les dimanches, mercredis et vendredis pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre pair, et les mardis, jeudis et samedis pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre impair, et ce, durant la période du **1^{er} mai au 30 septembre 2012**.

De plus, nous aimerions sensibiliser les usagers du réseau d'eau potable qu'il est préférable de maintenir en bon état son réseau de plomberie et s'il y a des fuites, voir à réparer celles-ci. Les propriétaires sont aussi invités à utiliser de bonnes pratiques d'implantation et d'entretien de leurs aménagements paysagers afin de réduire l'utilisation de l'eau potable.

TRAVAUX DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Des travaux d'aménagement auront lieu à l'automne 2012 sur la rue du Pont. Reprise du pavage, modification du pluvial, installation de bordure, traverse sécurisée ainsi qu'un espace réservé aux véhicules hors route. De plus, un nouveau pavage sera mis en place aux deux (2) extrémités du centre-ville soit de l'entrée sud de l'hôpital jusqu'à la route 321 Nord (UAP Napa) et du côté sud du chemin du Rapide jusqu'au carrefour giratoire côté sud. Ces travaux seront exécutés sur la rue L'Annonciation Nord et Sud.

Hygiène du milieu

La Ville a mandaté une firme de professionnels pour faire l'étude du balancement hydraulique de l'aqueduc du secteur L'Annonciation dans le but d'obtenir un meilleur rendement du réseau et afin de subvenir au développement futur.

→→→ Travaux de voirie ←←←

La Ville a demandé une subvention pour le prolongement des trottoirs, entre la rue Landry et l'entrée sud de l'hôpital côté nord et de la montée Gareau jusqu'au chemin du Rapide côté sud du centre-ville. Une réponse devrait arriver d'ici la fin du mois de mai 2012.



service de sécurité incendie sécurité civile

EN PREMIER LIEU, OCCUPEZ-VOUS DU MEILLEUR ALLIÉ DE VOTRE SÉCURITÉ « **VOTRE DÉTECTEUR DE FUMÉE** ». VÉRIFIEZ S'IL Y A BIEN UNE PILE À L'INTÉRIEUR. SI NON, IL EST TRÈS URGENT D'EN INSÉRER UNE, SI OUI, UNE PETITE VÉRIFICATION S'IMPOSE, ALLEZ.....ÇA NE PREND QU'UNE MINUTE.....**MERCI!**

N'attendez pas à l'automne pour le ramonage de votre cheminée, car l'air humide de la belle saison combiné aux dépôts laissés dans le conduit favorise la corrosion de certaines pièces de la cheminée.

Pour les brûlages extérieurs (feux à ciel ouvert), vous devez obtenir un permis de la municipalité car, comme à chaque année, cette activité amène certains problèmes. Nous vous demandons d'être toujours très attentif à votre entourage, car certaines personnes ont des problèmes de santé ne leur permettant pas de supporter la fumée.



Les brindilles (étincelles, tisons) provenant de votre feu peuvent endommager les biens de vos voisins, alors utilisez toujours un pare-étincelles et diminuez la hauteur de votre feu, ce qui évitera bien des désagréments et des sorties inutiles du Service de sécurité incendie.

Assurez-vous de la présence d'équipement d'extinction et d'une surveillance constante dès le début du brûlage jusqu'à son extinction finale.

Sachez également qu'il est interdit de brûler des matières polluantes comme des pneus, des déchets de construction ou des ordures. Votre feu ne doit contenir que des feuilles, des branches ou bûches de bois.

Les feux de cuisson

- ⚠ Ne jamais déplacer un récipient dont le contenu est en flammes;
- ⚠ Placer un couvercle de dimension appropriée sur le récipient. Utiliser une mitaine de four afin d'éviter les brûlures;
- ⚠ Ne jamais éteindre un feu de cuisson avec de l'eau;
- ⚠ Si possible, fermer tous les éléments chauffants et la hotte de la cuisine;

Si le feu se propage, évacuer tous les occupants du bâtiment et appeler les pompiers.



Circulation routière et autres déplacements

Soyez toujours très prudent lors de vos déplacements que ce soit en voiture de promenade, véhicule tout terrain ou embarcation nautique.

UN ACCIDENT EST SI VITE ARRIVÉ.

Faisons en sorte que cette saison tant attendue soit AGRÉABLE POUR TOUS.

Adresses civiques – Rappel important

N'oubliez pas que l'adresse civique de votre propriété se doit d'être en évidence et visible de la rue, tant le jour que la nuit, ceci afin de permettre aux services d'urgence de répondre rapidement à ces demandes.

DIRECTEUR, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

MARIO CHARETTE, 819 275.2929 (poste 239)

rejeanne.st-denis@riviere-rouge.ca

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE DU SSI

RÉJEANNE ST-DENIS, 819 275.2929 (poste 239)

Travaux publics (suite)



Règlement concernant les chiens

La Ville vous rappelle qu'une licence doit être obtenue pour chaque chien ayant plus de trois mois; vous pouvez vous procurer les médailles au bureau municipal, secteur Sainte-Véronique ou à l'Hôtel de Ville. Tous les chiens doivent être tenus en laisse s'ils sont à l'extérieur de l'unité d'occupation du propriétaire de l'animal.

De plus, nous aimerions porter à votre attention qu'il est interdit et considéré comme une nuisance, tout chien méchant, dangereux ou ayant la rage. Un chien ayant causé une blessure corporelle à une personne ou un animal domestique, par morsure ou griffage, sera considéré comme dangereux et des mesures pourront être entreprises envers le propriétaire de l'animal.

La Ville de Rivière-Rouge
verse plus de **40 000,00 \$**
en subventions aux organismes
de son territoire

Dans le cadre de son budget 2012, la Ville de Rivière-Rouge remettra plus de 40 000,00 \$ en subventions aux organismes, groupes et associations de son territoire. De plus, plusieurs de ces groupes et quelques autres bénéficieront de prêts de locaux, de matériel et d'une aide technique pour la réalisation de leurs activités.

Pour le Conseil municipal de Rivière-Rouge, il est important de supporter les bénévoles impliqués au sein des clubs sociaux, des associations, des conseils d'administration, des comités et des organismes communautaires.

VOICI LA LISTE DES ORGANISMES ET /OU ASSOCIATION PAR SECTEUR

Secteur communautaire

- Associations des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides
- Dépouillement d'arbre de Noël (Association des pompiers secteurs L'Annonciation et Sainte-Véronique)
- Comité d'action local (CAL) Mont-Laurier- Rivière-Rouge
- Camp de jour LE PRISME
- Action bénévole de la Rouge (2)

Secteur éducation

- Centre l'Impact
- Fondation de l'École du Méandre (2)
- Polyvalente Saint-Joseph
- École du Méandre (2)

Secteur culturel

- Société d'Histoire de Rivière-Rouge (1)
- Chorale Harmonie
- Comité culturel de Rivière-Rouge (1)
- Festival classique des Hautes-Laurentides (2)

Date limite des demandes pour 2013
30 septembre 2012

Secteur familles et aînés

- Club de l'Âge d'Or Entr'Aînés (L'Annonciation - Marchand) (2)
- Cercle de Fermières
- Cercle du Bel Âge des résidences Côme-Cartier
- FADOQ Laurentides (2)
- Maison des Jeunes - Carrefour Jeunesse Desjardins (2)
- Club de l'Âge d'Or du secteur Sainte-Véronique (2)
- Université du 3e âge (1)

Secteur sport et loisirs

- Club de motocross de Rivière-Rouge (2)
- Club Quad Hauts-Sommets (2)
- Plein Air Haute-Rouge (2)
- Ligue de quilles junior Saboca
- Club du hockey mineur de Rivière-Rouge (1)
- Club de patinage artistique de la Vallée de la Rouge (1)
- Club de patinage de vitesse (1)
- Club de soccer « Les Tigres Géants de Rivière-Rouge » (1)
- Club de balle, secteurs centre-ville et Sainte-Véronique (1)

Autres

- CLD d'Antoine-Labelle (Tournoi de golf)
- S.D.C. de Rivière-Rouge (2)
- SNQ Hautes-Rivières
- Refuge Espoir par minous
- Fondation CHLD
- Fabrique Notre-Dame de la Rouge
- Club de bridge Janon (1)
- Communauté autochtone de Wenawac (1)
- Communauté 8atapi (1)
- Zone emploi (Place aux jeunes)

En terminant, la Ville de Rivière-Rouge invite la population à consulter le site Internet de la Ville et ses différentes publications pour connaître en détail les nombreuses activités et services offerts par les groupes, associations et organismes du territoire.

(1) Soutien technique, prêt de locaux, d'équipement, etc.
(2) En plus de la contribution financière : soutien technique, prêt de locaux, etc.

Nous joindre • www.riviere-rouge.ca

<p>SERVICES MUNICIPAUX Pour nous écrire, une seule adresse. 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge (Québec) JOT 1T0 Téléphone : 819 275.2929 Télécopieur : 819 275.3676</p> <p>HÔTEL DE VILLE 25, rue L'Annonciation Sud Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30</p>	<p>BUREAU MUNICIPAL (SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE) 2169, boulevard Fernand-Lafontaine Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30</p> <p>SERVICE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT 259, rue L'Annonciation Sud Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30</p>
---	---